

MINISTÈRE DE L'ALIMENTATION,
DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

Direction générale de l'alimentation
Service de l'alimentation
Sous-direction de la sécurité sanitaire des aliments

Service de la coordination des actions sanitaires
Sous-direction des affaires sanitaires européennes et internationales

Adresse : 251 rue de Vaugirard
75 732 PARIS CEDEX 15
Suivi par : C. BASTIEN (SDSSA)/D.ALLAIN (SDASEI)
Tél : 01.49.55.84.96 / 84.03
Courriel institutionnel : betd.sdssa.dgal@agriculture.gouv.fr
NOR : AGRG1008141N
Réf. Interne : MOD10.21 B 29/10/09

NOTE DE SERVICE**DGAL/SDSSA/SDASEI/N2010-8079****Date : 24/03/2010**

Date de mise en application : Immédiate
Abroge et remplace : DGAL/SDSSA/SDASEI/N2009-8163 du 10 juin 2009
Date limite de réponse : 15 avril 2010
📎 Nombre d'annexe : 1
Degré et période de confidentialité : Tout public

Objet : Mission audit USDA pour l'année 2010**Références:**

Note de service DGAL/SDSSA/MCSI/N2005-8263 du 22 novembre 2005 : note d'application de la MEGAREG consolidée

Note de service DGAL/SDSSA/MCSI/N2006-8165 du 28/06/2006 relative au renforcement de la procédure d'agrément des établissements souhaitant exporter des viandes et des produits carnés vers les Etats-Unis

Résumé : Le FSIS conduira du 26 mai au 3 juin 2010, un audit du système d'inspection des établissements français agréés pour l'exportation de viandes fraîches et de produits à base de viandes vers les Etats-Unis d'Amérique. Réponse attendue avant le 15 avril 2010, pour assurer, le cas échéant, la programmation des visites des référents nationaux qui seront nécessaires ou utiles avant d'établir la liste des établissements qui seront audités par le FSIS.

Mots-clés : Exportation - USDA

Destinataires

Pour exécution :

- DDSV
- DD(CS)PP

Pour suivi d'exécution :

- DRAAF

Pour information :

- France Agrimer
- ENSV
- RNA
- RN PABV

Les autorités américaines nous ont fait connaître leur intention de conduire une nouvelle mission d'audit du FSIS¹ de l'USDA² en France du 26 mai au 3 juin 2010.

Afin d'organiser cette prochaine mission, il importe que la DGAL ait une bonne visibilité de l'état d'avancement des dossiers des établissements candidats à l'exportation de viandes fraîches ou de produits à base de viande ou de volaille vers les USA ainsi que de la situation des établissements aujourd'hui agréés, de façon à établir et remettre au FSIS dès qu'il la demandera la liste des établissements à auditer.

Il serait donc souhaitable que les entreprises qui sont sur le point de solliciter l'agrément USDA ou qui souhaitent son renouvellement se fassent connaître à vous dans les meilleurs délais. Elles doivent en effet satisfaire aux pré-requis pour l'agrément spécifique USDA mentionnés dans la note DGAL/SDSSA/MCSI/N2006-8165 susvisée (formation des opérateurs, audit blanc du référent technique national de France Agrimer, visite préalable d'un référent national³) et avoir mis en œuvre les éventuelles actions correctives demandées pour pouvoir figurer sur cette liste.

Ces informations sont essentielles pour permettre de programmer, en étroite concertation avec vous, les missions des référents nationaux.

Pour les établissements déjà agréés figurant en annexe de cette note, le renouvellement de l'audit des référents nationaux, s'il a eu lieu au cours de l'année 2010, ne revêt pas de caractère obligatoire. Il vous appartient néanmoins de juger de son opportunité.

En conséquence, vous voudrez bien me faire connaître impérativement par courrier avant le 15 avril 2010 si vous estimez justifié ou non qu'une mission d'un référent national soit conduite rapidement dans votre département à l'adresse suivante :

betd.sdssa.dgal@agriculture.gouv.fr

Le Directeur Général Adjoint
Chef du Service de la Coordination
des Actions Sanitaires – C.V.O.

Jean-Luc ANGOT

1 *Food Safety and Inspection Service (FSIS)*

2 *United States Department of Agriculture (USDA)*

3 *Selon le cas, le référent national abattoir (RNA) ou le référent national produits à base de viande (RN PABV)*



MINISTÈRE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

ANNEXE I

Pays : USA	Liste des établissements français de viandes fraîches et de produits à base de viande d'animaux de boucherie et de volailles agréés pour l'exportation vers les Etats-Unis d'Amérique	Mise à jour : 1er août 2009
------------	--	--------------------------------

Numéro d'agrément	Raison sociale	Adresse	Activités			
			ABATTAGE	DECOUPE	TRANSFORMATION	ENTREPOSAGE
24-520-002	EURALIS GASTRONOMIE	Avenue du Périgord 24200 SARLAT			X	
29-225-01	JEAN HENAFF PRODUCTION	Ker Hastell 29170 POULDREZIC	X	X	X	X